

**CROIXCAD, branchements des immeubles communaux
Crédit complémentaire**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du Préavis

Le présent préavis a pour but de demander à votre Conseil de lui accorder un crédit complémentaire de Chf 48'000.-- en complément du montant de Chf 100'000.-- sollicité en point 5 des décisions liées au préavis 868-10 accepté le 28 juin 2010. Pour rappel, ce montant était destiné à la mise en conformité des installations de chauffage, en aval des échangeurs de chaleur pour les immeubles communaux concernés par le chauffage à distance « CROIXCAD.

Raisons de la demande de crédit complémentaire

Après réception des premières estimations financières des divers corps de métiers impliqués pour les huit branchements prévus, les projections laissaient apparaître un chiffre nettement supérieur au budget initial proposé dans le préavis cité ci-dessus. Dès lors, nous avons sollicité, en août 2011, une entrevue avec la direction du Groupe E afin de différer une partie des travaux, de permettre de réexaminer les cahiers des charges de chaque immeuble, de solliciter d'autres offres comparatives dans le but de réduire les coûts et de définir ensuite le mode de financement complémentaire. Cette démarche a été favorablement accueillie et seuls les raccordements principaux ont été effectués à ce jour, soit le groupe du chauffage à distance communal (ci-après :CAD) via le bâtiment de La Conversion, le CIMA et le Collège de la Gare. Ces raccordements représentent le 83% de la puissance totale souscrite.

A ce sujet, le 3 octobre 2011, une communication municipale était transmise à votre Conseil. Elle précisait notamment qu'un préavis destiné à obtenir un crédit complémentaire serait soumis ultérieurement à votre Conseil communal afin de pouvoir finaliser les travaux.

Sur la base du tableau ci-après, le budget révisé est dès lors de Chf 148'000.--, représentant un complément de Chf 48'000.-- à financer. La répartition des montants fait apparaître que la partie sanitaire représente environ 50%. Le solde des coûts est réparti entre la régulation, les raccordements électriques, le démontage et la mise hors service des anciennes installations. Les honoraires d'ingénieurs sont liés à l'établissement des différents cahiers des charges par immeuble, aux plans hydrauliques, aux schémas de connexions avec le réseau primaire, aux demandes et au traitement des offres, ainsi qu'au suivi des travaux.

Répartition des coûts par corps de métiers

• Branchements hydrauliques, sanitaire	71'000.00
• Régulations	21'000.00
• Câblages électriques	16'000.00
• Démontage et mise hors service des anciennes installations	15'000.00
• Honoraires	<u>25'000.00</u>
Total	148'000.00
Déduction du crédit préavis n° 868-10	<u>-100'000.00</u>

Solde à financer

Chf 48'000.00

Les sept branchements concernés se répartissent comme suit : Hôtel de Ville, La Conversion, Collège de la Gare, Musée des Arts et Sciences, CIMA, Dépôts communaux, et Ancien Collège (Rue du Collège 2).

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'accorder** un crédit complémentaire de **Chf 48'000.--** au préavis 868-10 qui sera comptabilisé au compte du bilan N° 9143.868;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 15 ans, la première fois au bouclage des comptes 2012 par le compte 358.3311 (mêmes modalités que le préavis de base 868-10).

Pour information, le coût supplémentaire représente Chf 3'900.-- en annuité constante tenant compte de l'amortissement du prêt sur 15 ans et des intérêts (2,5%).

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Annexe : schéma de raccordements des immeubles

Délégué municipal : M. Cédric Roten, Municipal

PLAN DE SITUATION

Service technique
Sainte-Croix, le 25 avril 2012

- ⊙ CAD Communal ————
- CROIXCAD Groupe E ······

